

quelques uns de nos Ancêtres

les Belleville
et leurs Alliés

Vol. V

12,5

Avant-Propos

Dans les quatre volumes précédents consacrés aux Belleville et à leurs alliés, nous nous sommes surtout occupés des Belleville eux-mêmes. Nous avons cependant, chemin faisant, parlé de deux familles qui étaient leurs alliés immédiats, les Meurdrac de Flottemanville et les Simon de Breuville.

Les Meurdrac sont entrés dans notre généalogie par le mariage, en 1549, de Pierre II de Belleville avec Aliénor Meurdrac. Dans le chap. IV de ce travail (Vol. II) nous avons vu qu'Aliénor était la fille de François Meurdrac, Sqr du Gondranz et de Marguerite de St-Gilles, que François était lui-même fils de Roger Meurdrac et de Jeanne le Bellier de la Lathuillière etc. J'ai cru devoir placer à nouveau sous les yeux du lecteur le tableau généalogique des Meurdrac du Gondranz. Il y verrà d'un coup d'œil les noms de leur alliés qui sont, par conséquent, nos ancêtres, auxquels les chapitres suivants seront consacrés.

Voici les noms des principales de ces familles ancestrales : de St. Gilles, le Bellier de la Luthinière, des Moulines, Blondel, de la Luzerne, Carbonnel, de Beuzerille, aux Epaules, du Hammet.

Chacune de ces familles n'appartenait à ce qu'on appellera plus tard "la grande Noblesse". Les classifications n'existaient pas alors. Ce qui comptait, c'était l'importance des services rendus, c'était surtout l'ancienneté. Or, si toutes les familles énumérées ci-dessus occupaient une place éminente parmi la noblesse du Poitou, il en est de particulièrement illustres par le rôle qu'elles ont joué dans le pays, comme les Barons de la Luthinière, et en même temps par l'ancienneté de leur race, comme les Carbonnel, les Aux Epaules, les de la Luzerne, tous nobles d'ancienne extraction, comme les Murdrac : les premiers ancêtres connus de ces familles étaient contemporains des premiers ducs de Normandie, ont pris part à la conquête de l'Angleterre et aux premières croisades.

La nombreuse descendance de ces nobles aieux nous enrichit (si j'ose dire !) d'une foule de cousins, éloignés sans doute, mais quand même vraiment consanguins, ayant q.q. gouttes de sang commun avec nous. Je noterai, le moment venu, les plus notables, les plus célèbres à des titres très divers ; en vousz-vous q.q. échantillons ? Aimée de Coigny,

duchesse de Fleury, la "jeune Captive" chantée par André Génier; Julien et Marguerite de Parvalet, décapités en place de Grève le 2 déc. 1603; le maréchal de Villars, le Vainqueur de Dommartin, le célèbre abbé de St-Pierre; le Prince Rainier de Monaco etc., etc. Avec les principaux de ces cours, je me propose de composer une galerie de portraits qui ne manquera ni de variété ni de pittoresque.

En attendant, place d'abord à nos ancêtres!

Meurdrac du Coudray
Flottemanville-Hague.

Jean Meurdrac vers 1380 ép. Jeanne de Beuzeville	Jean le Carbonnel Sgr des Marets à Nacqueville 1386 ép. Marguerite Aux Epaules
Jean Meurdrac 1422 ép. Perrine le Carbonnel	
Bertrand Meurdrac ép. Philippine Blondel, f. André	
Roger Meurdrac, 5 ^r du Coudray ép. Jeanne le Tellier de la Luthumiére	
François Meurdrac, 5 ^r du Coudray 1515 ép. Marguerite de St. Gilles	
Alienor Meurdrac 1549 ép. Pierre de Bellerville	
Balthazar de Bellerville, 5 ^r de Breuville 1586 ép. Perrette Simon	
Bertrande de Bellerville + 1665 ép. Jacques Flenu, 5 ^r de la Besliere + 1637	

Chapitre XI

Les Saint-Gilles

Saint-Gilles est actuellement une petite commune du canton de Marigny qui renferme 540 habitants et se trouve située à 6 km.500 à l'ouest, et légèrement au sud, de S. Lô, sur la route de Châlons. Tout autour de S. Lô, on aperçoit sur la carte une série de localités dont les noms seront évoqués dans les pages qui suivent. Il y a 9 kilomètres au sud de S. Gilles, c'est Paray, fief des Carbonnel ; à 5 km.500 au n.e. de S. Lô, c'est la Linzene, berceau de la grande famille du même nom ; plus au nord, c'est S. Fromond, fief des Blanchet. Au nord-ouest de S. Lô, le Hommet d'Arthenay rappelle le nom d'une des plus illustres familles de Normandie. Mais il s'agit d'abord des St. Gilles.

Si la paroisse de St. Gilles était le berceau de la famille, d'où elle aurait tiré son patronyme, elle ne constituait qu'un des nom-

10

deux fiefs dont les St-Gilles, au cours des siècles étaient devenus les seigneurs. Leur possessions, on va le voir, étaient disséminées dans plusieurs régions de la Basse-Normandie. Parmi les principales : Fleury, à l'est de Tilliedieu, sur la route de Granville ; la Bloutière, juste au nord de Tilliedieu ; le Mesnil-Hendivat, qui n'a pu être identifié mais qui, comme les deux fiefs précédents, relevait du bailliage de Gourville ; la Terrette, sur Azeville, au sud-est de Montebourg, dans le Calvados actuel. Hamars, près de Chury-Harcourt, etc.

J'aurais dû déjà faire remarquer que, dans certains documents de l'époque, StGilles est orthographié "StGires". Rappelons-nous Murdrac employé concurremment avec Muldrac, et nous ne seront pas étonnés de cette permutation de habitudes.

Dans son Histoire de la Maison d'Harcourt⁽¹⁾ A. de la Roque nous dit que « la maison de StGilles était connue dès l'an 1064, que virait Henry de StGilles, contractant pour un échange... »

On nous dit encore que Simon de StGilles sic, était au temps de Philippe-Auguste (1165-1223) entre les plus considérables de Normandie⁽²⁾.

(1) Tome II, p. 1545.

(2) Bibl. Nat. I.O. 2755 - 61522 StGilles en Normandie.

Mais ces personnages, et q.qs autres cités isolément dans les anciennes chroniques, s'ils appartiennent à la famille qui nous intéresse, ne peuvent prendre place dans un tableau généalogique : ils sont les chainons d'une chaîne dont trop de chainons nous sont inconnus. Ils nous prouvent du moins l'ancienneté de la Maison dont ils portent le nom.

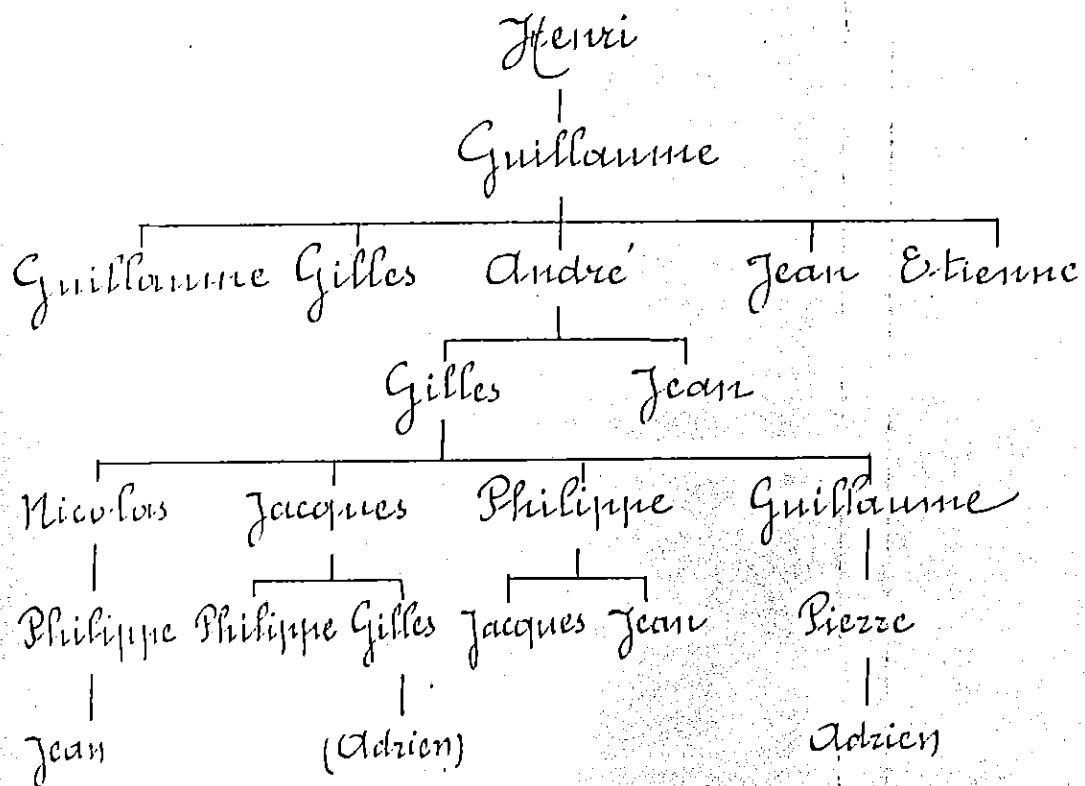
Pour avoir quelque chose de solide, d'historiquement incontestable, il faut arriver à la seconde moitié du XIV^e siècle, époque à laquelle vint Guillaume de St-Gilles qui est mentionné dans plusieurs documents de l'époque.

On y mentionne notamment les deux Preux auxquelles fut présent Guillaume de St-Giles, cc., avec plusieurs autres écuyers. Sont l'un, Guillemet de St-Giles, étant peut-être son fils. C'est là principale de ces pièces J'archives (1) :

"Guillaume de St-Gilles, cc., et les autres écuyers de sa compagnie, dont les Preux furent faites l'une à St-Lô le 27 aoust, et l'autre à Correntan le 27 sept. de la même année 1388, obtint des Mareschaux de France un monodement à Guillaume de Bonligny, receveur général du nouvel aide

(1) Bib. Nat. P.O. 2755-6522, p. 33.

Saint-Gilles
Chamillart - 2^e Tableau.



Adrien de St-Gilles, 47 ans Cury, Sergent de Précieux.

Henri ép. Guillemette Rose.

Guillaume, fils d'Henri, Gillette du Homme 1459.

Guillaume II, fils Guillaume, Jacqueline de Carbonnel 1496.

André, frère dudit Guillaume, Madeleine Ronvend 1503.

Gilles, fils André, Anne Brazen ? 1531

Guillaume, fils dudit Gilles Barbe Fauvel 1583.

Pierre, fils Guillaume, Marie de la Pierre 1617.

(D'après 1^{er} Tableau de Ch., Jacques, f. Gilles ép. Jacqueline de Gally.
Gilles, f. (Ad.) Jacques, Gise de Cornières, Adrien, f. Gilles Jeanne Bont!)

Saint-Gilles

Henri de Saint-Gilles

Simon de Saint-Gilles

Guillaume de Saint-Gilles

1376 ép. Olive de Barbonnel

Henri de St. Gilles

ép. Guillemette Rose

Guillaume de St. Gilles

Sgr. de St. Gilles, de Flury et du Mennil-Hendiot

1459 ép. Giffette du Rommet

Guillaume

Sgr de St. Gilles

1496 ép. Jacquel^{me} le Barbonnel

Gilles

Sgr de Flury

André

Sgr du Mennil

Jean

Hendiot

Etienne

Prieur

Sgr se Genette

Cure de

S. Gilles

Marguerite

Ancêtres soulignés.

1515 ép. François Maillard

Nous ne pourrons savoir si les deux premiers personnages cités sont nos ancêtres directs, ou seulement des g.^{ts}. ou des cousins.

Alienor Maillard

1549 ép. Pierre de Bellerville

Balthazar de Bellerville

etc.

10

mis sur les villes et paroisses des bailliage de Caen et
de Carentan pour l'enfourchement et croissance
des gens d'armes et arbalétriers de la Frontière
de Cherbouy, par laquelle en lui envoiant
la rente dudit Guille^m de St-Gire et des autres écuyers
de sa Compagnie, reçue à Carentan 27 sept. 1388
suffisamment montés et armés en hache revenue
pour servir aux gages du Roy en hache Frontières
sous le gouvernement de M^{me} les Capitaines pour
le Roy en Normandie, ils lui montent de paix
aud. Guillaume de St-Gire et aux autres nommés en
hache. Preuve leurs gages en la maine qui il appar-
tient .»

Guillaume de St-Gilles donna quittance le
dernier jour du même mois aust Se Boulogny, Vi-
conde de Bayeux et Receveur général, de la somme
de 50 écus de 75 livres tournois, pour ses gages et
ceux des autres écuyers de sa Compagnie en ser-
vice durant le mois de septembre. Nous avons une
quittance de 50 écus de 75 livres pour ses gages
et ceux des autres écuyers "déservis es Frontières de
Carentan et Cherbouy pendant le mois d'oc-
tobre de cette année 1388.

Guillaume de St-Gilles épousa en 1376
Olive de Barbonnel, fille (certains disent petite-
fille) de notre ancêtre Hué Barbonnel, 5^e gr de

Baniry que nous retrouverons plus loin. Et nous constaterons bientôt qu'une triple ascendance nous unit à cette ancienne et grande famille aux multiples ramifications.

Guillaume de St-Gilles laissa 3 fils : les deux premiers s'appelaient Henri, le 3^e Guillaume. Il habitait à St-Jean-des-Baisants en 1563, date à laquelle il fut reconnu noble par Montfaucon.

Henri, fils aîné de Guillaume, mourut assez tôt, en tout cas avant 1552 et c'est son frère Henri, qui devint Sgr de St-Gilles. Le fief de St-Gilles relevait de la baronnie de St-Lo, dont le baron était alors l'évêque de Coutances. Ce dernier étant décédé, le receveur du domaine Royal avait fait saisir les terres de St-Gilles. Henri plaida au bailliage de Coutances et par sentence du 20 mai 1552, il obtint mainlevée de cette saisie.

Henri de St-Gilles épousa d'abord Guillermette Rose, puis, devenu veuf, il épousa en secondes noces à Bayeux par C° du 29 juvr. 1589, Guillermette Grete, fille de Charles Grete, Sgr de Tillerville et de Barent.⁽¹⁾

Ghamillard ne mentionnant que le 1^{er} mariage d'Henri de St-Gilles, c'est donc de Guillermette Rose qu'il eut les deux fils qu'on lui connaît, Guillaume et

(1) B.M.-P.O.2.755, pièce 69.

Gilles. Ce dernier devint prieur et curé de Poute-nain. Quant à Guillaume, il succéda à son père comme Sgr de St. Gilles, et on le dit Sgr également de Fléury, de la Bloutière et de Mesnil-Hendiot au bailliage de Bantance. Nous avons parlé de ces fiefs au début du présent chapitre.

En 1453, Guillaume de St. Gilles épousa Gillette du Hommet⁽¹⁾. La Progne écrit « du Homme », Hommet, Homme, Hommeel etc etc étant des formes qui désignent parfois la même maison, celle du Hommet, la plus célèbre, mais aussi parfois d'autres familles de souche distincte, nous ne savons pas, sans le cas, à quelle famille nous avons affaire. La très grande majorité des auteurs citeront Gillette du Hommet. Il y a donc une grande probabilité pour que Gillette soit issue de la branche cadette des St. Hommet, dont, malheureusement, aucune généalogie, que je saache, ait été publiée.

Sur les documents donnant à Guillaume de St. Gilles et à Gillette du Hommet 5 fils : Guillaume, Gilles, André, Jean et Etienne. Là où ils disent, c'est au sujet de la femme de Guillaume. Certains lui donnent comme épouse Jeanne d'Anctoville, ce qui est une confusion évidente avec un autre Guillaume⁽²⁾.

(1) B.N.P.O. 2.755, pièce 69 - Dossiers Bleus 31h, p.5.

(2) Hist. Harcourt, I.II, p.1545 (3) D.B. 31h, p.3.

D'autres lui donnent comme femme Jeanne de Bétherville. Ils ont pris cela dans la Progne, qui s'est sûrement trompé et dont le texte, sans doute pour suite à une erreur typographique (1) est inintelligible. Parlant de la famille de Bétherville, il cite: .. Jeanne de Bétherville, femme de Guillaume de St Gilles et de Gillette du Homme .. Un membre de phrase a évidemment sauté, et il faut entendre: « Jeanne de Bétherville, f. de Guillaume de St Gilles, fils de Guillaume de St Gilles et de Gillette du Homme. »

Or nous avons le Contrat de mariage de G^{me} de St Gilles, Sgn de St Gilles et Fleury, accordé sous seings parus le 18 juin 1532 avec d^e Jacques de Bétherville, f. Jacques et Marguerite Le Veneur.

Cela suffit pour mettre Jeanne de Bétherville hors de notre généalogie. Mariée en 1532, elle ne pourrait être la mère de Marguerite de St Gilles qui se marie en .. 1515. Je ne veux pas m'attarder maintenant sur la descendance ses St Gilles. La question n'est pas dénuée d'intérêt mais sera traitée ailleurs. Je me contenterai de dire qu'il ne s'agit très probablement pas d'un second mariage de Guillaume de St Gilles (f. G^{me} et G^{te} du Hommet) mais d'un de ses fils ou neveux. On s'est embrouillé sans tort ces Guil-

(1) Hist. Hanc. T.II, p.1545.

laume, et Larouye tout le premier.

C'est Charnillart qui nous donne le nom de la femme de Guillaume de S. Gilles, père de Marguerite. N'oublions pas que Charnillart était chargé de contrôler la réalité de la noblesse dont se prévalaient les membres du 1^{er} Ordre pour être exempts des taxes qui geraient les roturiers. Et nous avons en plus l'une fois l'occasion de constater que lors de ces recherches de noblesse, les intéressés devaient présenter leurs titres, parmi lesquels les contrats de mariage étaient les principaux. Malgré quelques erreurs qui sont dues sans doute dans l'édition imprimée, à ses erreurs typographiques, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, Charnillart est une source sérieuse.

Or, à la suite du second tableau qu'il donne de la généalogie des S^r Gilles, nous lisons, après "Guillaume, fils Henri, ép. Gillette du Hammet en 1459", "Guillaume II, f. Guillaume (épouse) Jacqueline Le Carbonnel en 1496." (1)

Voilà qui est clair. En 1515, lorsqu'elle épouse François Meudrac, Marguerite de S^r Gilles aurait 17 ou 18 ans, âge normal pour l'époque.

Yoyons Larouye, à propos des Meudrac, nous raconter la conclusion de ce Traité de Mariage.

(1) Charnillart.

Ce texte figure déjà au Chapitre des Meurdrac.
Il est utile de l'avoir sous les yeux pour identifier
les personnages qui y sont mentionnés, spéciale-
ment du côté St. Gilles.

"... autre traité de mariage entre noble personne
François Meurdrac, Sqr du Boudroux et dame Mar-
querite de St. Gilles, reconnue devant A. Ginell et Jean
le Berf, prestre tabellion royaux au siège de Néhou, par
m.l. Guillaume de St. Gilles, Chier. Sqr de St. Martin, fils
ainé de m.l. Guillaume de St. Gilles, Sqr de St. Gilles,
le 22 oct. 1515, en présence de nobles personnes M^{re} Jean
de Magnerville, chevalier Baron de la Haie du Puits,
Guillaume de St. Gilles, Sqr de St. Gilles, père du dit che-
valier, François de la Anthumière, Baron de la
Anthumière, Jean Barbanel, Sqr de Lanisy et de
Mollouey, Maistre Gantier Meurdrac, prêtre, curé
de Soignolles, Gilles de St. Gilles, Sqr de Fleury et du
Homme, Andie de St. Gilles, Sqr du Mesnilheuist,
Maistre Jean de St. Gilles, prêtre curé de St. Gilles et
d'Anderouille et maistre Gantier Baron, Sqr de
Chumerille; et pour autre contrat, Jean Meurdrac
aurait été conjoint avec Esther Anzeray, veuve de
Mathieu Motin. » (1)

J'ai déjà fait remarquer que cette dernière

(1) Art. Marcourt. T.II, p.1416.

phrase, étant donné la place où elle se trouve et l'expression "avait été conjoint", semble signifier que Jean Menodrac, avant son mariage avec Marguerite de St Gilles en 1515, avait contracté une première union avec Gonthier Anzeray dont il était devenu veuf.

Dans le texte du Traité de 1515, nous retrouvons la plupart des membres de la famille de St Gilles cités par les autres documents d'archives dont il a été question dans les pages précédentes :

Guillaume de St Gilles, Sgr de St Gilles, père du chevalier Guillaume de St. Gilles, Sgr de St Martin, ce dernier père de Marguerite. Puis 3 des frères connus de Guillaume : Gilles, Sgr de Fléury ; André, Sgr du Mennil-Hendiot, et Jean, prêtre, curé de St. Gilles et l'une autre personne difficile à identifier, son nom étant écrit de différentes manières.

Dans ce texte seulement, le père de Marguerite est dit "sgr de St Martin" (1) Seulement, nous sommes en 1515. Guillaume le père mourra q. ej. dans les plus faibles et ses biens seront partagés en 1519 entre ses fils. S'il ne s'agit pas d'une erreur, toujours possible, de La Roque, Guillaume, père de Marguerite, a pu porter le titre de Sgr de St Martin fin vivant sa son père, et prendre celui de Sgr de St Gilles après sa mort, rien de plus normal.

(1) Aussi dans la thèse, mais ce Fernier s'est basé sur La Roque.

10

C'est le moment de transcrire ici un document d'une extrême importance auquel j'ai déjà fait allusion, et qui confirme la position généalogique des personnages mentionnés par la Broche. Il s'agit de l'acte de partage des biens de Guillaume de St. Gilles, acte rédigé sans doute très peu de temps après son décès : (1)

"Accord le 23 janvier 1513 (1520 d'après notre façon de compter actuelle) entre M. Etienne de St. Gilles, Sgr de la Berrette et M^re Guillaume de St. Gilles, chev. de St. Gilles, André de St. Gilles, et M^re Jean de St. Gilles, prieur, Curé de St. Gilles et d'Amberne, ses frères, sur le partage des biens échus par la mort de noble personne Guillaume de St. Gilles, vivant Sgr de St. Gilles, de Fleuri et du Mesnil-Henriot et de noble dame Gillette du Hommet, leur père et mère, et par celle de M^re Gilles de St. Gilles, vivant prieur, curé de Courtencin; présents: Robert Carbonnel, Sgr de Lamisy, et Jacques le Prévost, S^r Se la Gobierette?.

"Par ce partage il paraît que ledit S^r de St. Gilles avait pris pour sa part le fief, terre et seigneurie de St. Gilles; avec ses dignités et libertés;

que le dit Gilles de St. Gilles aurait pris le fief, terre

(1) B.N. P.O. 2755. p. 15

et sierrie de Flenuy et de la Bloutière,

et qu'il étoit échue audis André de St. Gilles le
fief et seigneurie du Mesnil-Henriot. »

Voilà qui est très clair. On aura remarqué que
seul Etienne de St. Gilles n'étoit pas présent au contrat
de mariage de sa sœur avec François Meudrac.

Voici maintenant quelques lignes tirées des archi-
vres locaux, aujourd'hui disparues, mais dont nous avons
heureusement un résumé analytique. Dans le regis-
tres des tabellions de Cherbourg, nous lisons à la date
du 9 novembre 1528 : (1)

« Marguerite de St. Gilles, veuve de François
Meudrac, en son vivant Sgr du Boulodroux, donne
la procuration à son oncle André de St. Gilles, Sgr
du Mesnil Henriot. »

Ce texte important nous fait savoir non seu-
lement que, à cette date de nov. 1528, François
Meudrac venait de mourir, mais que Guilla-
me de St. Gilles, père de Marguerite, étoit bien
le Guillaume frère d'André, fils par conséquent
de Guillaume et de Gillette du Hammet.

Nous voyons un Jean Carboneau présent au
voûtement de mariage de 1515 et un Robert Carboneau
au Partage de 1519. Voir documentation sur les

(1) Voir Bibl. Municipale de Cherbourg.

10

Barbonnel est trop incomplète pour que je puisse identifier ces deux personnages. C'étaient pour sûr des parents de Jacqueline Barbonnel, femme de Guillaume de S. Gilles et mère de Marguerite.

On voit aussi présent au Contrat François, Baron de la Luthinière : nous le retrouverons plus tard.

Disons seulement qu'il était fils de Guillaume le Bellier de la Luthinière, frère de Jeanne de la Luthinière mariée à Roger Meurdrac, père de François : il était cousin germain avec ce dernier. (1)

Maître Gantier Meurdrac, curé de Soignolles était sans doute un oncle de François Meurdrac. Soignolles fait acte : partie du canton de St-Sylvain, dans le Larzac. La région ayant été gravement sinistrée au cours de la dernière guerre, les archives ont disparu et il reste peu de chances d'identifier d'une façon précise ce Gantier Meurdrac.

Gantier Basan, sgr de Tonneville est bien connu. C'est encore un cousin germain de François Meurdrac, sa mère Amette de la Luthinière, sœur de Jeanne ayant épousé Jean Basan le jeune, sgr de Tonneville. Un petit tableau généalogique n'est pas superflu pour comprendre facilement ces parentés.

(1) C'est ce François le Bellier qui obtint en 1508 pour lui et pour ses frères la permission de changer son nom de le Bellier en celui de la Luthinière.

Mariage Meudrac-S.Gilles

Tableau sommaire montrant les parents.

Guillaume le Cellier de la Luthinière
ép. Mad. - Guillemette des Moulins

Guillaume de la Luth.
ép. Margot de Pierrepont

Jeanne de la Luth.
ép. Roger Meudrac
Sœur du Bonray

Annette de la S.

François, Baron
de la Luthinière
155 ép. Margot de St.Gilles

s.p.

Gauthier Basom
Sœur de Thomerelle

1

Il est un autre personnage présent au mariage de 1515 et dont je n'ai pas encore parlé. Il devrait avoir un rang important, car il est cité le premier : c'est Jean de Magnerville, Baron de la Houle-d'au-Puits. A quel titre était-il là ? Quelle parenté l'unissant aux époux. Y a-t-il une relation entre lui et le Jean de Magnerville dont parle la Chenuée à propos des Menudrac ? Dans une phrase, qui semble incomplète, il est question d'un Jean de Magnerville, Sgr d'Auville, et d'un Raoul de Menudrac, marié en 1480 à Jeanne de Magnerville. Il y a plus d'un siècle de distance entre les deux mariages. La Chenuée parle aussi d'un Raoul Menudrac qui fit ses preuves de noblesse en 1463 et qui était Sgr de Cribéhon. Une étude de la famille de Magnerville peut nous apporter des choses intéressantes sur d'autres familles et notamment sur nos Menudrac.

Mais j'en ai assez dit, je pense, sur les St. Gilles ; les pages précédentes nous ont fait connaître l'essentiel sur cette famille ancestrale. Je ne m'attarderai pas à en rechercher la descendance : elle m'est incomplètement connue. Le dossier St. Gilles au Cabinet des Gîtres de la B.N.⁽¹⁾ nous fait connaître une partie de la descendance de Guillaume de

S^r. Gilles et de ses frères. La postérité d'Etienne, S^r de Berrette, semble avoir été spécialement nombreuse et on la suit jusqu'au milieu du XVIII^e s.

De sa femme, Jeanne d'Izy, Etienne hérita en partie de la Seigneurie de la Meauffe, et ces biens s'ajoutèrent à ceux qu'il possédait à Azeraille, près de Montebourg. Un de ses descendants, Jacques de S^r. Gilles, fut gouverneur du château de Bayeux au XVII^e siècle. N'oublions pas que les S^r. Gilles avaient aussi des biens dans le Calvados actuel et qu'une branche de cette famille habitait la paroisse de Hamars, près de Blangy-Aircourt. Bien que certains membres de cette famille aient occupé des places importantes, je ne connais pas tous ce lignage de "cousins" spécialement connus, illustres même, comme nous en preserveront la famille qui va nous occuper maintenant. Son histoire complexe, parfois embrouillée, requiert toute notre attention : il s'agit des "le Bellier de la Luthière".

10

Chapitre XII

Les le Bellier de la Luthumiére.
Les Piquet - Les Glamorgan

L'alliance contractée en 1515 entre François Meurdrac, père d'Alienor, avec Marguerite de St. Gilles nous a amenés à parler de cette famille dans le Chapitre précédent. Mais - le tableau généalogique sommaire placé plus haut nous le rappelle - François Meurdrac, 5^e du Goudroy était fils de Roger Meurdrac et de Jeanne le Bellier de la Luthumiére. C'est cette illustre famille qui va faire l'objet du présent chapitre : travail assez compliqué, on le verra.

"La Luthumiére" est le très ancien nom d'un domaine, presque entièrement occupé par la forêt. Il était situé sur le territoire de la paroisse de Brix, au bas de la route qui dévale du bourg en passant par le hameau Raquonde. Un prieuré existait là dès le XI^e siècle au moins. Guillaume le Conquerant l'avait donné en 1062 à l'ab-

baye St Vigor de Bérisy⁽¹⁾. Quand on vient de Cherbourg par le train, avant d'arriver à Sottevast, on aperçoit sur la gauche un bloc de vieilles maisons dont l'une est surmontée d'un petit clocheton : ce sont des vestiges de l'ancien prieuré de la Luthumièrre : le nom s'est conservé jusqu'à nos jours et continue à figurer sur les cartes. Un peu plus loin se trouve la chapelle St Jovin, centre d'un pèlerinage annuel (le lundi de Pentecôte) dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Un cours des siècles, la forêt de la Luthumièrre changea plusieurs fois de propriétaire. Elle appartenait longtemps à la célèbre famille du Hommet. à l'époque qui nous intéresse, c'est-à-dire à la fin du XIV^e siècle, elle appartenait à Charles Bureau, 5^r de la Rivière, Comte de Dammartin, qui la céda, pour le prix de 6.000 £., en 1400 à Jean Piquet, Capitaine des châteaux de Cherbourg et Valognes.

Jean Piquet devint donc Seigneur de la Luthumièrre. Et comme il mourut sans enfants, son héritage passa à sa sœur Colette Piquet, mariée à Jean le Bellier. C'est ainsi que les le Bellier devinrent Seigneurs de la Luthumièrre. En réalité, ce titre était purement nominal, théorique : les

(1) Bibl. de Rouen. Ms Y 201. f°85 r. Cité par le Ch. Gohier dans "La Voix du St. Vigor - Mai-Juin 1955, p. 5.

10

Anglais confisquèrent la terre de la Luthumiére pour la donner, le 1^{er} avril 1412, à Thomas Burgh, capitaine anglais de Valognes. Ses le Bellier ne récupéreront la baronnie de la Luthumiére qu'à la fin de la guerre de Cent Ans (1453).

Si j'ajoute maintenant que Jeanne le Bellier de la Luthumiére, épouse de Roger Maustrac, était la fille de Guillaume le Bellier, lui-même petit-fils de Jean le Bellier et de Colette Piquet, leur situation apparaîtra assez claire.

Mais, en généalogie, on désire toujours en savoir plus long, remonter plus haut, si la chose est possible. Une double question s'impose donc à notre curiosité : d'où sortaient ces le Bellier ? d'où venaient les Piquet ?

Parlons d'abord des le Bellier.

La Broquel⁽¹⁾ nous dit que Jean le Bellier, vicomte de Coutances en 1386 est la souche des barons de la Luthumiére : ce qui ne nous avance pas. Certains donnent Jean le Bellier comme issu des le Bellier de Percy, mais aucune preuve sérieuse ne vient étayer cette affirmation.

Il existe, sur l'origine des uns le Bellier, une théorie, une opinion qu'on ne peut passer sous silence.

(1) Hist. Normand., I.II, p. 1150

ce, quoi qu'on en pense, parce qu'elle a été formulée défendue, publiée par un prêtre qui a consacré de longues années de sa vie aux recherches généalogiques : il s'agit du chanoine Gohier, curé-doyen de Quettehou, disparu il y a quelques années. Dans son Bulletin paroissial "La Voix de St Vigor", il a publié, au cours des années 1955-1960, une série de "Notes sur la famille de Brix". Brix, Bris, Brus, Brusse sont des variantes d'un même nom. Le 1^{er} du nom "Brus" ou "Brisse", Cte de Caithness, descendrait de la même famille nordique dont est issu Rollon, ce qui, tout considéré, est bien possible.

Ce qui nous touche de plus près dans le travail du savant chanoine, c'est que dans les N° 248 et suivants (juillet-août 1955 etc), il aborde la question des "de Bellier", lesquels, selon lui, sont des "de Brix" dits "de Bellier", parce que plusieurs d'entre eux auraient épousé des filles de Bellier.

Le premier de la Série est Bertrand de Brix, fils de Pierre I^r de Brix et de Hawise de Champagne, Cte d'Amale.

En 1305 (je cite textuellement le ch. Gohier) il est qualifié « chevalier, Seigneur Patron de Brix, Sgr de Couville, de Blitouy et autres lieux ».

« A cause de son mariage avec une demoiselle de Bellier, il est surnommé « le Bellier » et « serait

10

la souche des de Brix dits le Bellier de la Luthumiére»
"ainsi parle, continue l'auteur, le Manuscrit
de la Maison de Matignon."

Le Bertrand est donné comme le père de
« Jean de Brix, dit le Bellier, comme son père ». En
1389, il épouse Colette Piquet et entre ainsi dans une
illustre famille de cette époque. Les Piquet étaient de
leur vrai nom Seigneurs de la Haye, d'où leur nom
de la Haye-Piquet. Colette était fille de Jean Piquet,
chevalier, général des finances de la Normandie,
capitaine des châteaux de Valognes et de Cherbourg.
Elle avait auparavant épousé Jean de Glitourps. »

Après ce Jean de Brix, dit le Bellier, le chev.
Guilher invente un Pierre de Brix, nommé com-
me son fils. Il aurait eu à son tour deux fils :
Guillaume, qui est l'époux de Guillermette des Mon-
tins et continue la lignée des la Luthumiére, et
Henry-Philippe, auteur de tous les de Brix de Mont-
fauvel et d'ailleurs.

On ne peut manquer de rester sceptique. Le
Pierre de Brix, trait d'union entre Jean et Guillaume
le Bellier, est inconnu des généalogies du Cabinet des
Bibl. Nat. dont nous parlerons plus loin
et qui ont été établies par les la Luthumiére eux-
mêmes. On reste, le nom des "de Brix" en est to-
talemment absent. S'ils s'étaient crus descendants de

10

cette illustre famille, comment n'en auraient-ils rien dit ? Ce qui est surprenant, c'est que pour les dernières générations des barons de la Luthumièvre, les "Notes" du ch. Gohier contiennent ces inexactitudes, des omissions inexplicables. Car s'il subsiste certains doutes quant aux premiers personnages de la dynastie, les derniers sont connus par de nombreux documents manuscrits ou imprimés.

De Guillaume « de Brix », dit « le Bellier » époux de Guillemette des Merlinis, le chm. Gohier passe aisément à « Jean de Brix, dit le Bellier » qui obtint, c'est exact, en 1503, la permission de substituer à son patronyme "le Bellier" celui de "la Luthumièvre". Il ne cite pas le nom de sa femme, Jeanne de Sausmont, bien connue, notamment pour le testament qu'elle a laissé.

Mais le plus grave, c'est que l'auteur a omis un étage de l'édifice généalogique ses le Bellier. Entre Guillaume et Jean, il y a un autre Guillaume, époux de Marguerite de Pierrepont. C'est cité dans les généalogies des Bellier de la Luthumièvre, aussi bien que dans celles des Francheton qui en sont issus. Le plus troublant, c'est que le chm. Gohier connaît les documents auxquels je fais allusion. J'en ai vu des copies dans ses papiers conservés aux Archives Départementales, à St-Lô.

10

Le Cellier de la Luthumiére

d'après le Chanoine Gohier. - S. Vigor. Mai-Oct. 1955

Pierre I^{er} de Brix
ép. Huguette de Chauvagnie

Bertrand de Brix
ép. M. Letellier

Jean de Brix dit le Bellier
ép. Colette Piquet

Pierre de Brix
ép. II. le Cellier de la Luthumiére

Guillaume de Brix, dit le Bellier
ép. Guillemette des Moulinis

Jean de Brix dit le Bellier

Antoine de la Luthumiére
1562 ép. Marthe Bajane

Jean-François de la Luthumiére
ép. Charlotte du Bec-Bresjum

François de la Luthumiére 1617-1699 Marie-Fr. de La L.
Frère, fond^z du Sem. de Valognes ép. Henri de Matignons,
de Turquay.

10

Peut-être en a-t-il eu connaissance trop tard, alors qu'il avait déjà publié la généalogie des de Brix dits le Bellier, dans son Bulletin paroissial.

A propos de ce Ms de la Maison de Mothyon auquel se réfère l'auteur du sujet: de Bertrand de Brix, on peut se demander si les redacteurs du Manuscrit en question, n'auraient pas sollicité les textes dans le dessein de rattacher la Maison de Monaco - qui descend incontestablement de celle de la Luminière - à la famille des de Brix, des Bruce, qui les appartenait à plusieurs familles principales d'Europe. Remarquons la formule prudente, qui dit que le Bertrand de Brix dit le Bellier « serait » la souche des de Brix, dits le Bellier de la Luminière.

Les arguments développés dans les pages précédentes, le manque de références précises, les lacunes évidentes constatées dans le travail du chanoine Gohier nous obligent à une prudente réserve. Sans rejeter absolument l'historicité de la thèse : les le Bellier de la Luminière sont des de Brix dits le Bellier, on n'en peut l'adopter comme certaine. On rendrait des preuves plus claires, donc plus convaincantes.

Donc, du côté le Bellier, le premier ancêtre incontestable de cette famille est Jean le Bellier, époux de Colette Piquet. N'est vrai que nos auteurs le nomment Guillaume ! Nous en reparlerons.

10 Poussons au Piquet -

Nous avons sur eux d'assez nombreux renseignements : malheureusement ils ne s'accordent pas et semblent difficilement conciliaires les uns avec les autres. Ils peuvent se ramener à deux groupes : l'un rattache les Piquet aux de la Haye, comme le fait, dans ses notes citées plus haut, le chanoine Gohier ; l'autre fait intervenir une alliance des Piquet avec les Clémorçon, Sgrs de St Pierre-Eglise.

Les de la Haye sont une des plus anciennes et des plus importantes familles du Cotentin. Ses premiers ancêtres connus, Gurstin Haldrup et Eudes au Capel, fondateurs de l'abbaye de Lessay,⁽¹⁾ passent, non sans vraisemblance, pour avoir eu des alliances avec la famille ducale. Cette famille s'unît également à l'illustre famille des Bériers-Vernon.

L'opinion la plus courante fait de Jean Piquet un de la Haye, surnommé Piquet. Dans sa brochure sur l'herborage pendant la Guerre de Cent Ans (2) M^e Mad. de Moisson d'Autunne dit : « Jean de la Haye, dit Piquet, baron de la

(1) Retrouvé au cours des travaux de restauration de l'église abbatiale de Lessay, le seigneur Eudes au Capel est signalé par une dalle et une inscription au milieu du chœur. (2) p. 38, note 1.

L'Inhumière, était capitaine de Valognes en 1410. Il devint ensuite capitaine de Cherbourg où il commandait lors du siège de 1418.

Voyons comment la Genealogie des Bois nous expose l'origine de Jean et de Colette Piquet. (1)

A propos de Jean de la Haye, 1^{er} du nom, veichelon de la dynastie, vivant à la fin du XIV^e s., et au début du XV^e, marié à une fille de la maison de Yaville; il cite deux de ses fils également nommés Jean. Le 1^{er} succède à son père comme chef de la Maison; le second, surnommé "le Jeune" est le seul qui nous intéresse pour le moment. Je cite:

"Jean, dit le Jeune, Sgr d'Esquenet (la Haye d'Estot) brisait ses armes d'un gantier de Yaville, dit la Progne I.II, p.1108) et fut le père de

Prenaud de la Haye, Sgr d'Esquenet, qui épousa Jeanne de Barbonnel dont il eut: Perrette de la Haye, alliée à Guillaume Piquet, et mère d'un garçon et d'une fille; scarrir Jean Piquet, Baron de la Lanthumière, Général des Finances de Normandie, Capitaine du Château de Valognes lors de la descente des Anglais en 1417, et Colette Piquet, alliée à Jean le Bellier, père de Guillaume, lequel eut deux fils, Jean et François le Bellier qui

(1) Dict. Se la Noblesse - Chr. de la Haye -

prirent le nom de la Luthumiére. Jean le Bellier, l'aîné, épousa Jeanne de Socesmont et en eut Antoine de la Luthumiére, marié à Charlotte du Bec, de laquelle int. N. abbé de la Luthumiére, qui fit bâtir et fonda le Séminaire de Valognes, et Marie-Françoise de la Luthumiére, alliée au Sire Henri de Matignon, dont Charlotte, épouse de M^re Jacques de Matigny son oncle, Cte de Chorigny. »

Un Tableau fait voir clairement l'expé-
si généalogique ci-dessus.

Evidemment, c'est surtout la 1^{re} moitié de cette généalogie qui nous intéresse, puisque nous recherchons l'origine de notre ancêtre Collette Piquet, femme de Jean le Bellier.

Il faut dire tout de suite que si nous pré-
jugions de la valeur historique de cette 1^{re} partie,
par celle de la seconde, tous les doutes sont fermis.
Cette seconde partie est incontestablement pleine
d'erreurs. La Cheneée - cela lui arrive assez souvent -
a télescopé plusieurs générations.

D'abord entre Jean le Bellier, marié à
Collette Piquet, et Jean marié à Jeanne de Soces-
mont, il y a non pas un seul Guillaume,
mais deux (même probablement trois). Ensuite
Antoine de la Luthumiére eut pour femme Marthe
Bazan, et c'est son fils François de la Luthumiére

de la Haye-Piquet
d'après La Chenuaye des Bois.

Jean de la Haye et N. de Vauville

Jean de la Haye "le Jeune"

Renault de la Haye
et Jeanne de Carbonnel

Perrette de la Haye
ép. Guillaume Piquet

Jean Piquet

(incomplet) {

Colette Piquet
ép. Jean le Bellier

Jean le Bellier
ép. J. de Soesmont

François

(erroné) { Antoine de la Suthunière
ép. Charlotte du Bec

M. (fus.) de la Suthun. Marie Foise
abbé, fond. Sein. Valognes ép. Henri de Matignon

Charlotte de M.
ép. Jacques de Matignon

Piquet - de Glamorgan
d'après Gén. B.N. Nour. 2 Hozier 311

Guillaume Piquet. Ótage des Anglais en 1361.⁽¹⁾

Pierre Piquet, s'st Rouville +1405
ép. Olyre de Glamorgan

Jean Piquet Colette Piquet Perrette Piquet
ép. Jeanne du Puis ép. Jean le Bellier
+ sans fils

Guillaume le Bellier

Guillaume le Bellier
Baron de la Suthumiere
ép. Madeleine Crill^{ne} des Mouline

Guillaume le Bellier
ép. Margot de Pierrepont

Jean le Bellier
ép. Jeanne de Soncement.

(1) Guillaume Piquet a été ajouté d'après une autre généalogie qui le donne comme père de Pierre Piquet.

qui épousa Charlotte du Bec. Ils eurent comme enfants, entre autres, François, l'abbé fondateur du Séminaire de Valognes, et Marie-Françoise mariée à Henri de Matignon, Cte de Chérigny. Leur fille Charlotte épousa en effet, avec dispense spéciale, son oncle Jacques de Matignon, soudé des Princes de Monaco.

Avant de discuter la valeur historique de cette généalogie qui fait des Piquet des La Haye-Piquet, voyons l'autre opinion.

Un Cabinet des Vitres de la Bibliothèque Nationale, il existe plusieurs généalogies des le Bellier de la Lathuillière. La plus détaillée se trouve dans le Nouveau d'Hozier 311. Elle a été fournie aux Conseillers députés par le Roi pour "le règlement des Toiles et Ses Titres de Noblesse" par Jean et François de la Lathuillière, fils d'Antoine. Ils avaient présenté leurs Titres de Noblesse en 1621, et François les présenta de nouveau à Barenton le 5 mars 1620.

Cette généalogie est celle, copiée sur l'original, de M. H. Jean de la Lathuillière, baron du Vilieu, fils de Guillaume le Bellier et de Marguerite de Pierrepont, époux de Jeanne de Gouzon. Nous en reparlerons plus tard; pour le moment, voyons ce qu'on nous y dit des Piquet.

On traite des Piquet à deux endroits de la géné-

10

alogie, ou plutôt dans deux allusions dont le premier est probablement embrouillé, et l'autre, qui est censé le renier, est très clair.

Ce qui complique le problème, c'est qu'on a cherché à y exposer la filiation d'un personnage célèbre de l'époque, Baron le Sage, collaborateur des anglais, appartenant au Blombergom. Je n'en tirai pas plus ici sur lui pour ne pas embrouiller des choses déjà bien claires. Il proposa de ce passage, un annotateur a écrit en marge : « cette descendance des Piaget est contredite par le mémoire, p. 5 ». Voici ce que dit la p. 5 du mémoire :

« Ensuite pour déclarer, la généalogie et le moyen par lequel M. G. Guillaume le Bellier, Sieur et Baron de la Lathuilière et héritier en sa portion de défunt Pierre Piaget, et de Jean Piaget, aussi héritier de défunt Me Baron le Sage, c'est à savoir que autrefois, ledit M^e Pierre Piaget fut marié à demoiselle Olive de Blombergom.

Désignés M^e Pierre Piaget et Olive issirent Colette Piaget qui fut mariée à l'ainé de M. le Baron, dont il est venu et descendu; et aussi dudit Pierre Piaget est issue Perette Piaget et Sire Jean Piaget.

Item, ledit M^e Pierre Piaget alla de vie à trépas, et mourut ledit Sire Jean Piaget son fils, sans héritiers de lui, par quoi la succession échut à ladite Colette Piaget.

Jean, ladite Olive de Blamorgan, V^e de M^e Pierre Piquet, en secondes noces fut mariée à M^e Pierre Le Sage...»

Cette dernière phrase énonce une chose erronée, inmaisemblable : Pierre Le Sage, veuf d'Olive de Blamorgan, veuf de sa 1^{re} femme Jeanne de Blamorgan, sœur d'Olive, épousa en secondes noces Isabelle de Pelletier. (Voir Tableau plus bas) -

La question qui se pose est donc de savoir si Jean et "Colette Piquet étaient les enfants d'un Guillaume Piquet et d'une Perrette de la Haye, ou bien de Pierre Piquet et d'Olive de Blamorgan.

Pour éclairer notre horloge, nous aurons recours à une troisième source d'information extrêmement précieuse et digne de crédit : il s'agit de documents relatifs à des sépultures de personnes inhumées dans l'église St Malo de Tallognes ou dans quelques églises de la région. Si ces personnages sont précisément ceux qui nous intéressent, et si pierres funéraires et inscriptions ont disparu (1) nous avons la liste de ces personnes avec, souvent, des épithètes précisant, si j'ose dire, leur état-civil, leur degré de parenté.

(1) Il est regrettable qu'en n'ait pas profité des travaux de restauration de l'église St Malo, pour rechercher les traces de ces sépultures.

10

Precisons que, dans l'église St. Malo, certaines sépultures se trouvaient dans le chœur de l'église, d'autres dans la chapelle du sud, appelée chapelle St. Gabriel ou de l'Annonciation. Des chroniqueurs et notamment Mongeon du Houquet, nous ont heureusement transmis des renseignements sur ces nombreux. C'est sur ces écrits que s'est basé l'abbé Adam dont je citerai d'abord le texte(1) :

"La chapelle du Sud fut construite à peu près à la même époque que la chapelle du Nord. Elle fut fondée avant 1380 par Jehan de la Haye, écuyer, Seigneur de Gatteville, sans doute domicilié à Valognes. (On lit en note : On voit au registre des fondations que demoiselle Perrette Piaget, était déjà veuve de Jean de la Haye, quand elle fonda un orphelinat en 1377.), et elle fut plus tard complétée et richement dotée par Raoul le Sage, l'un de ses héritiers, puis entretenue par les membres de la même famille qui en garda le patronage.

"A défaut de l'acte de fondation, voici l'acte de dotations de cette chapelle : (En l'an de grâce 1434 Raoul le Sage, chevalier, Seigneur de St Pierre-Eglise, men de dévotion envers Dieu et la bienheureuse Vierge Marie, Mgr St Pierre, Prince des Apôtres, Madame St Agathe,

(1) Abbé J.-L° Adam - Etude sur la Ville de Valognes - p. 247. Sur Raoul le Sage, Y. Note p. servir à l'hist. de la fam. Saige ou le Sage, par M. Saige. B.N. Lm 3-1356 (réservé)

et tous les Saints et Saintes du paradis, voulant doter
la chapelle oratoire édifiée en l'église de Vallongues,
sous le nom de l'Annonciation d'icelle Vierge, pour
y être perpétuellement fondé un chapelain en l'hon-
neur de Dieu et de la bénissie Vierge Marie, tout
pour lui que pour Madame Jeanne Darmois sa
femme, leurs pères et mères et amys ; et aussi pour le
salut des âmes de Guillaume Piquet, bisaïeu, Pierre
Piquet aïeu, domoiselle Perrette Piquet, dame de Sotte-
ville (et plusieurs autres défunts du nom de Blomorgues
et de la Haye), gisants en sépulture au cœur (sic)
de l'église paroissiale de Vallongues et devant Nostre
Dame, et aussi pour soy cousin germain Guilla-
ume le Vellier, ses deux femmes, plusieurs enfants,
et Thomas Bourg, gisants tous deux en la chapelle
oratoire édifiée par les prédecesseurs du dict chevalier
en ladite église, en la partie dextre .» fondue en fa-
veur du chapelain qu'il chargeoit du service de cette cha-
pelle, plusieurs rentes dont suit le détail : « une rente de
10 liv. t°, une autre rente de 60 boisseaux de froment de
rente naturelle assise à Benoistville et l'entour, avec six
gélines, deux pains de façon, et un jardin planté de pam-
miers, assis à Vallongues, nommé d'ancienneté le jardin
Piquet, près le qd moulin du Roy. »

Adam, par sonz d'abziger, a omis de former les
noms des "autres défunts du nom de Blomorgues et de

la Haute.¹⁾ Nous allons heureusement les trouver dans un document analogue des arch. Nat. qui reproduit, en somme, une page du volume de Mongeon des Arques consacré à la région de Valognes et conservé à la bibliothèque de cette ville. (1)

Il s'agit encore de la dotation faite à la chapelle de l'Annonciation par Prouvel le Sage en 1134
... à Jour Jeanne Dommain, sa femme, pour l'âme de Guillaume Piquet, bâtonnier, Pierre Piquet, s^r de Prouvel, aîné, demoiselle Olive de Glamorgan, ayenre sa femme, Perrette Piquet, dame de Sothenille, Crolette Piquet, dame de Guisours; Anne de la Haute, Pierre de la Haute et d'autres gisant en sépulture au chœur de l'église de Valognes et devant Notre-Dame, excepté Pierre Piquet qui est au chœur de l'église d'Orglandes, feme Guillemette de la Haute, qui est au chœur de St^e Marie d'Albeanne, et fum Guillaume le Bellier, ses enfants et ses deux femmes; fum Thomas Bourg, et gisants en la chapelle oratoire édifiée par ses prédecesseurs du 5^e chevalier en l'église de Valognes en la partie dextre...)

Ce texte confirme et complète celui cité par l'abbé Adam.

Ce qui est frappant, c'est qu'on retrouve sans ces documents d'une valeur historique incontestable,

(1) Arch. Nat. 21899-603.

avec le nom de Guillaume le Thibier, des Pignet et des Ghamorgan, comme dans la généalogie fournie par Jean et Fois de la Luthinière, mais aussi des de la Haye comme dans le texte de la Chenuage des Bois : et ceci semble confirmer le fait qu'il y eut des alliances entre les familles la Haye et Pignet.

Il faut donc que la Chenuage ait incontestablement, nous l'avons vu, télescopé la seconde partie de sa généalogie, on en vient à se demander si il n'a pas aussi télescopé - la première ; si, r. g., le Guillaume Pignet, qu'il donne comme père à Jean et à Colette, ne serait pas celui que les autres documents nous donnent comme leur aïeul. Ce serait parce Guillaume Pignet marié à une de la Haye (Perrette d'après la Chenuage) que les Pignet se rattacheraient aux de la Haye.

En tous cas, ce qui semble hors de toute doute lorsqu'on compare ces documents entre eux et avec d'autres sources, c'est que Jean et Colette Pignet étaient bien enfants de Pierre et d'Ursule de Ghamorgan.

Ici intervient ce que nous savons sur ce Raoul le Sage, déjà cité, et qui fut un grand personnage à cette époque. Ce "cousin" aura droit à une notice biographique. Pour le moment, on ne dira de lui que ce qui est utile pour éclaircir le

10

problème généalogique sur lequel nous nous penchons.

Raoul le Sage était le fils de Pierre le Sage et de Jeanne Piquet, sœur de Colette, fille de Pierre Piquet et d'Olire de Glamorgan. Jeanne Piquet et Pierre le Sage étaient cousins germains, car l'aïeul de Raoul, père de Pierre, Jean le Sage, Sgr de Chandon en Bouraine, avait épousé Jeanne de Glamorgan, sœur d'Olire. Le tableau ci-joint fait voir clairement ces parentés.

Les Glamorgan étaient Seigneurs de St Pierre-Eglise⁽¹⁾. C'est une très ancienne famille qu'on donne comme d'origine saxonne. Leur fief à St Pierre s'appelait Gratechief. Ce fief était divisé en plusieurs parties. Thomas de Glamorgan en possédait une; ses parents Jeanne et Olire possédaient le reste. Thomas de Glamorgan fut un bienfaiteur de la cathédrale de Coutances où il dota spécialement la chapelle St Agathe. C'est là que fut enterré Pierre le Sage et son épouse Jeanne Piquet. Leur fils Raoul le Sage servit d'abord le roi Charles VI qui lui fit obtenir la main d'une riche héritière, Jeanne de Henin, mais arraché par l'ambition, il prit au service du roi d'Angleterre dont il devint Grand Bouteiller et qui le combla de garners. Il mourut en 1438 à Yalognes où il s'était retiré depuis 1435. Mais son corps fut transporté à Coutances et inhumé dans la

(1) Y. L'Ormet - Rech. sur comm. Comt. G. P. Eglise, p.p. 71 et suiv.

Chapelle St Agathe.

On a vu qu'il aurait été aussi bienfaiteur de l'église de Valognes. Or, ce que les chroniques de l'époque nous apprennent sur lui et sur sa parenté, est en parfait accord avec les renseignements que nous possédons sur les sépultures de l'église St. Malo.

Nous y voyons mentionnés :

Guillaume Piquet, bisogne de Raoul le Sage;
Pierre Piquet, s^r de Bourville, son aïeul;
Olive de Blomorgan, f^{me} du précédent, son aïeule;
Colette Piquet, appelée "Dame de Guiturp",
sans doute transcription fantaisie de Guiturp, puisque
Colette fut d'abord mariée à Jean de Guiturp.

Guillaume le Bellier, cousin germain de Raoul le Sage, ce qui le suppose fils de Jean le Bellier et de Colette Piquet.

Perrette Piquet, dame de Solherville est la femme de ce Jean de la Haye, fondateur, on l'a vu, de la chapelle de l'Annonciation. Ce Jean de la Haye est-il le Jean de la Haye "le Jeune" dont parle la chroniche? Était-il à la fois Seigneur de la Haye-J. Potot et de Solherville? La chroniche appelle Perrette de la Haye la femme de Guillaume Piquet. Si elle avait été parmi les ensevelies de Valognes, elle aurait été citée après Guillaume Piquet, comme bisogne. Qui était Guillemette de la Haye? on l'ignore. Si nous constatons des al-

Le Gellier-Piquet-Chamorgan.

de Chamorgan⁽¹⁾
Sœur de St-Pierre-Eglise

Guillaume Piquet

Otage des Anglais en 1361

Jeanne de Saxe
ép. Jean de Saxe

Alix de Blain. ép. Pierre Piquet

Sœur de Ronville

Pierre Le Sage ép. 1^e Jeanne Piquet Perrette P. Jean P. Gollette Piquet
Sœur de Chamorgan (2^e ép. de Pelleot)

in J. de la Haye Calitate ép. Jean le Gellier
de Volognes et Chastelot sœur du duchesse

Ronval de Saige + 1438
ép. Jeanne de Henin
de Chamorgan

(ancêtres soulignés)

Guillaume
Le Gellier

(1) Les généalogies discordantes des Chamorgan ne permettent pas de savoir
le prénom du père de Jeanne et d'Olire.

liances Piquet-de la Haye, nous ne savons pas comment Jean et Colette Piquet avaient une ascendance de la Haye. celle-ci doit exister quoique mal formulée par la Chenuage.

En attendant d'y voir plus clair sur cette question, il reste qu'à la lumière des documents ci-dessus cités et comparés, nous pourrons admettre comme certaine la généalogie qui fait de Jean et Colette Piquet les enfants de Pierre Piquet et d'Olire de Glamorgan. La généalogie de Jean de la Luthumiére sonne Perrette Piquet, fme de Jean de la Haye, comme sœur de Colette et de Jeanne. Rien ne permet d'affirmer cette assertion.

Nous savons que Raoul le Sage aurait épousé Jeanne du Hennin. La "Jeanne Daumain" de nos textes sur les sépultures doit provenir d'un mourant déchiffrément, plutôt que d'un second mariage qui serait connu.

Le Guillaume le Bellier, cousin germain de Raoul le Sage, inhumé dans la chapelle de l'Annunciation avec ses deux femmes, fait songer à notre ancêtre Guille^{me} le Bellier, père de Jeanne, qn'on dit avoir été marié d'abord à Isabelle des Montiers d'Izay, aurait épousé Madeleine-Guillemine des Montrins. Une difficulté surgit : le Gén. de la Luthr., déjà citée, met avant lui un sr Guillaume qui, s'il a existé, serait le cousin germain de Raoul le Sage. Nous verrons

10

cela plus loin.

On a remarqué que Pierre Piquet a été inhumé dans le chœur de l'église d'Orglandes, localité située à une quinzaine de kilomètres au sud de Valognes.

Quant à "Glanvias Bourg", c'est évidemment le capitaine anglais de Valognes Glanvias Burgh, auquel le roi d'Angleterre avait donné, le 1^{er} avril 1119, la terre de la Luthumièvre, confisquée à Jean Piquet.

Résumons tout ce qui précède, et qui avait pour objet de déterminer quels étaient nos premiers ancêtres certains dans ce secteur des 2e Cellier de la Luthumièvre.

Du côté de Cellier nous avons jugé que les opinions qui rattachaient les de Cellier aux de Botix n'étaient pas suffisamment étayées.

On côté Piquet, nous avons constaté que les principales données contenues dans la généalogie de Jean de la Luthumièvre (Nouveau d'Hozier 311) confrontées avec les textes sur les ensevelitures de l'église St Malo, prouvaient solidement la filiation de Colette Piquet, femme de Pierre Piquet et d'Olire de Glamorgan, Pierre étant le fils de Guillaume. Nous avons admis que Jean et Colette Piquet devraient se rattacher aux de la Haute mais d'une façon que nous ne pouvons pour l'instant préciser.

A propos de Jean Piquet, rappelons que la Généalogie du Nom. J'Hozier le dit marié à une Jeanne du Puis (Se la Houze du Puits?) dont il n'eut pas d'enfants. C'est pour cette raison que sa sœur Colette hérita de ses biens, et notamment de la terre de la Luthinière.

Au début de ce chapitre nous avons dit quelques mots de ce domaine. Charles V l'avait donné en 1369 à son premier chambellan Charles Bureau, 5^e de la Rivière (+1400) en récompense des grands services qu'il lui avait rendus dans les guerres contre les Anglais. Son fils, appelé aussi Charles, devint bailli-maître et général réformateur des Eaux et Forêts de France, Comte de Domfront par son mariage avec Blanche de Brie, fille unique de Charles de Brie, Comte de Domfront et de Jeanne d'Amboise. C'eut ce Charles Bureau qui, en 1400, vendit la Luthinière à Jean Piquet.

Nous avons vu que Jean Piquet, après avoir été capitaine de Valognes étonnèrent capitaine de Cherbourg. On était en pleine guerre de Cent Ans. Depuis le 28 juillet 1415, une guerre interminée avait repris entre la France et l'Angleterre (1). L'une après

(1) Je résume : Mon. de Masson d'Autun : Cherbourg pendant la Guerre de Cent Ans, pp. 36-39.

l'autre, toutes les places de Normandie capitulèrent devant l'armée anglaise. Valognes se rendit au mois de mars. Au mois d'avril 1418, Cherbourg seul, la plus forte place de toute la Normandie, résistait encore. Le duc de Gloucester dirigeait l'attaque et rencontrait une rude résistance. Les habitants insistaient à coups de bâtons rouges les assiégeants. Les anglais ayant mis les fossés à sec en détournant le cours de la Dives, les assiégeants imaginèrent un système de pompe et firent venir l'eau de la mer sous leurs remparts. Ces remparts résistèrent au feu des assiégeants, mais la famine vint à bout du siège. Les assiégeés mouraient de faim, sans espoir de salut. Il fallut capituler.

Après un siège de cinq mois, le 22 août 1418, Jean Piaget s'engageait à remettre la ville aux anglais le 29 nov. suivant s'il ne lui arrivait d'ici là aucun renfort. Un traité fut conclu. Les habitants refusant la domination anglaise avaient 3 jours pour réunir leurs biens, et 3 semaines pour quitter la Normandie. Il y eut échange de prisonniers. Sept gentilshommes et trois bourgeois notables furent fauves en otages pour garantir l'exécution du traité.

Le 29 septembre, Jean Piaget et la garnison française quittèrent la ville.

Certains en accusent Jean Piaget d'avoir trahi la cause française. Il est aujourd'hui prouvé que seule la

famine fut responsable de la reddition... La belle défense de la ville », conclut l'auteur que nous citons, « et la conduite qu'il tint par la suite mettent Jean Piquet au dessous de tout soupçon : le 1^{er} avril 1219, le roi d'Angleterre le déclare rebelle et lui confisque sa terre de la Luthinière pour la donner à Thomas Burgh. Ce fait s'accorderait mal avec l'hypothèse d'une trahison en faveur des Anglais... ». Le roi d'Angleterre avait des raisons de traiter en rebelle Jean Piquet, car ce dernier s'en était allé prendre part à la défense du Mont-Saint-Michel.

Cet hommage rendu à la mémoire de ce valeureux "grand-oncle", poursuivons enfin l'étude de nos ancêtres le Bellier de la Luthinière.

Dès le début de ce long chapitre, j'ai rappelé que Jeanne le Bellier de la Luthinière, épouse de Roger Meurdrac, 5^e du Gondray, était la fille de Guillaume le Bellier et de Guillemette des Molins. Mais qu'en était ce Guillaume le Bellier par rapport à Jean le Bellier et à Colette Piquet ?

Leur fils, disent plusieurs auteurs.

Le fils de Guillaume le Bellier, Sgr d'Yrelot et de Colette Piquet, dit le Roque (1) suivi par le

(1) Hist. d'Harcourt, I. IV, p. 268 et suiv.

10

Tabl. général. Ses Franginet de Coigny à la B.N. (1)
Confusion de prénoms ou télescopage de générations.

Nous savons que le mari de Colette Piaget s'appelait Jean le Bellier. Il n'a jamais porté le titre de Sgr d'Yretot, mais bien ses descendants.

Le fils d'un 1^{er} Guillaume, fils lui-même de Jean le Bellier, fit la Généalogie souvent citée du Normand d'Auzier (2). Elle fut établie en 1624 par Jean le Bellier, Sgr d'Yretot, à cause d'un procès qu'il avait avec l'Intendant de Justice, Police et Finances de Normandie, à cause de la taxe de l'indemnité des Frans-fiefs : ces difficultés durèrent plusieurs années, jusqu'à ce qu'en est encore question en 1640.

Nous avons vu que cette pièce, assez longue et très détaillée toutefois, avec des passages très choisis, d'autres qui le sont moins, notamment à propos des Commercon-le-Sage-Piaget. Il est permis de croire que pour les le Bellier, elle a été rédigée avec des papiers de famille. À la vérité, il y a quelque flattement pour les premières générations, peu de références précises et datées.

Une des caractéristiques de ce travail, c'est que pour chaque génération, les enfants des personnages formant l'ossature de la généalogie ne sont pas présentés comme à l'antique à la suite de leur

(2) N. d'1103.311

(1) P.O. 1238, p. 124, très mal écrit.

père, mais à l'alinéa suivant, à la suite de leur aîné.
D'après cette Généalogie donc, Jean le Bellier
eut un fils nommé Guillaume. On ne donne pas le
nom de sa femme. On le donne comme Sgr et Baron
de la Luthumiére, ce qui ne pouvait être à cette époque,
mais l'avons vu, qu'une fiction, la Luthumiére ayant
été donnée par les Anglois à Thomas Burgh.

On nous dit que ce Guillaume, appelons-le 1^{er},
avait deux frères et deux sœurs:

l'un était M^r Guillaume de la Luthumiére,
qui fut Grand Vicaire de Mgr de Gontances et Officier
du dit lieu; l'autre était Pierre de la Luthumiére, qui
mourut jeune enfant.

La 1^{re} fille fut mariée au père de Guillaume Osber,
de qui est issue Pierre Osber.

La 2^e fille fut mariée à Jean Flequet, de qui est issue
Robin et Jean Flequet, 5^e de Longuetot.

De ce 1^{er} Guillaume sortit:
Guillaume de la Luthumiére, chevalier, Baron
du lieu, marié à Noble Dame Madeleine-Guillaume
des Molins, fille de M^r. Guillaume des Molins.

Cequel chevalier avait deux frères, qui furent gens
d'église et curés de Campiagny, et une sœur qui fut
mariée à M^r. Le Marchand, Sgr de Raforville.

Arrêtons-nous un instant, pour examiner la situation.
Si cette généalogie est exacte, Guillaume, époux

10

de Madeleine des Moulins, serait le petit-fils de Jean le Bellier. Mais, ce ne serait pas lui mais son père, Guillaume 1^{er} qui serait cousin germain de Raoul le Sage (Voir Tableau précédent). Or on nous dit que ce Guillaume inhumé dans l'église de Valognes aurait eu 2 femmes, ce qui est le cas de Guillaume II, marié d'abord à Isabelle des Montiers. De 1^{er} Guillaume est-il un mythe ? Il est difficile de le croire. Il faudrait chercher des renseignements sur ses frères, sur cet Archidiacre de Coutances, qui a pu laisser des traces, sur ses sœurs... Recherche sans doute difficile.

Si l'on admet l'existence de ce 1^{er} Guillaume, il faudrait prendre le terme "cousin germain" dans un sens un peu plus large, cousin "d'un de germains" comme on dit en Normandie. Le cousinage serait transmis en Sisognale, à degré inégale, Guillaume II étant le fils de Guillaume 1^{er} cousin germain de Raoul le Sage. Ne nous entêtons à résoudre un problème présentement insoluble pour nous et parlons un peu de ce Guillaume, père de Jeanne, admis par tous, et à partir duquel la généalogie des Bellier de la Lathuilière s'appuie sur des documents de plus en plus nombreux et de plus en plus sûrs.

Le chm. Gohier, qui doit avoir raison sur ce point, dit que Guillaume épousa d'abord Isabelle des Montier d'Aisy.

Ces des Moutiers sont une de nos familles anciennes que nous retrouverons plus tard. C'est de cette famille, qui habitait les Moitiers-en-Bassigny, qu'est issue Jeanne des Monstiers qui épousa en 1309 notre ancêtre Guillaume aux-Epaules, Sgr de Ste-Marie-du-Mont. Le premier personnage de cette maison, Roger des Moutiers, vivant en 1238, épousa Eglise de Grux. Il en eut plusieurs enfants. L'aîné ses fils, Guillaume, est l'orient de Jeanne des Monstiers; le 3^e fils Robert Sgr d'Assy ou d'Aisy est l'auteur de la branche qui porte son nom. Il eut donné des sœurs, Isabelle des Monstier d'Aisy, que Guillaume le Bellier épousa en 1^{re} noces, pourrait être une fille de Robert.

Mais une remarque s'impose de suite, qui montre le manque de concordance des renseignements concernant cette époque. Nous avons vu que la Généalogie qui nous sert de base prétend qu'une sœur de Guillaume II le Bellier épousa un le Marchand de Rafforville.

Le chm. Gobier dit que c'est Perrette fille de Guillaume (pour nous Guill. II) qui épousa Richard le Marchand, sr de Rafforville, et un autre document précise que cette Perrette était fille du 1^{er} mariage de Guillaume le Bellier avec Isabelle des Monstiers d'Aisy, et que son union avec Richard le Marchand eut lieu en 1579. Cette date prouve que Perrette était bien fille de Guillaume, vivant en 1560, et non sa sœur.

La seconde femme de Guillaume le Bellier

est appelée par les uns Guillemette, par les autres Madeleine-Guillemine des Moulins. Elle était la fille de Guillaume des Moulins, Sgr de la Colombe et de Jeanne de la Luzerne. Le chapitre suivant sera consacré à cette famille.

Notre Généalogie nous dit que de ce mariage naquit Guillaume (III) le Bellier, Sgr et Baron de la Luthumiére, vivant en l'an 1481; il épousa le 25 juillet 1485 Marguerite de Pierrepont, fille de Richard, Sgr d'Etienneville, et de Robine Josel. Jusqu'à la fin de la guerre de Cent ans, Guillaume II ne portait le titre que de Sgr d'Yvetot. Après 1453, les le Bellier récupèrent leur baronie de la Luthumiére; à la génération suivante, François et Jean, fils de Guillaume II, obtiendront même l'autorisation de prendre "la Luthumiére" comme patronyme, à la place de le Bellier.

Mais parlons des enfants de Guillaume II et de Guillemine des Moulins. On nous dit que son fils Guillaume (III) eut 2 frères et 5 sœurs, ce qui fait 7 enfants (+ Perrette du 1^{er} lit). Voici la liste :

Jean le Bellier, Sgr de la Haye d'Octot et curé de Crimoville.

Guillaume le Bellier, Sgr de Breille, homme d'armes de la garnison de Cherbourg, mort sans enfant.

Robert, S^r du Mont, à Yvetot, + sans alliance
Georges, Curé d'Ecoquenéouville.

Les filles, sœurs de Guillaume III :

La 1^e Jeanne, fut mariée à M.H. de Billy,
Sqr de la Roque et mourut sans héritiers d'elle.

La 2^e était Marie, mariée à M.H. Jean de Chau-
xai, Sqr de la Bigne, Homme d'armes de la garnison
de Cherbourg, dont sont issus Jean et Guillaume de Chauxai.

La 3^e, Philippine, fut mariée à M.H. Guillaume
Marie, Sqr de la Motte et de Melou en Bessin, dont
sont issus plusieurs enfants.

La 4^e était Jeanne, qui fut mariée à
M.H. Roger Meurdrac, en son vivant, Sqr du Cou-
dray, dont est issue plusieurs enfants.

La 5^e était Annette ou Jeannette qui fut ma-
riée à M.H. Jean Barzon, Sqr de Chamerille, dont
est issue un fils nommé Guillaume, marié à la fille
du Sqr de Chiffraast.

Voilà une belle famille et nous voici parvenus
à Jeanne le Bellier de la Luthumiére, épouse de Roger
Meurdrac. Généalogiquement, ce chapitre pourrait
se terminer ici. La dynastie de la Luthumiére va
se continuer jusqu'à François, dernier en nous, père
fondateur du Séminaire de Valognes. L'histoire des
quatre dernières générations de la Luthumiére et de
leurs alliances demanderait un volume entier!

Je serai pour plus tard, si Dieu le permet.

Mais dans ce travail consacré avant tout à nos
ancêtres, il nous faut parler de la famille des Moulin.

Le Tellier de la Lutumière

Jean le Tellier

ép. Colette Piquet, f. Pierre, f. Guillaume

Guillaume I le Tellier

Guillaume II le Tellier, bar. de la Lutumière

ép. 1^e Isabelle des Meustiers 2^e Madeline Guillemin des Moulins

Perrette

ép. Richard

Demarchant

3^e Se Boffoville

Guillaume le Tellier

Bar. de la Lutumière

Jeanne

ép. Roger Meurdac

1585 ép. Margot de Pierrepont

Sgn d'U Brudras

Jean le Tellier de la Lut.

ép. Jeanne de Soumont

1515 ép. Marg^e de St Gilles

Françoise de la L.

ép. Gh. Guilloté

↓
Franquetot
de Boigny

Antoine de la Lutumière

Eléonore Meurdac

1569 ép. Marthe Bazar

1529 ép. Pierre de Belleville

François de la Lutumière

Balthazar de Bel.

1610 ép. Charlotte du Bec

1586 ép. Perrette Simon

François de la Lut.

Prêtre (1617-1699)

Fond. Sein. Valognes

Marie-Françoise de la L.

1648 ép. Henri de Matignon

Comte de Torigny.

↓
Prince de Monaco

Bertrande de B.

ép. Jacques Fleury

↓
Roger-Decoutour